

Bilan réjouissant du Passeport morgien

La Municipalité de Morges tire un bilan très satisfaisant du Passeport morgien. L'opération menée de janvier à avril 2022 a donné plus de visibilité aux commerces locaux.

Dans sa volonté de soutenir l'économie locale, la Ville de Morges a offert à l'ensemble des ménages morgiens un carnet de bons baptisé « Passeport morgien », à faire valoir auprès de 73 commerces participants. Cette action s'est tenue en collaboration avec la Coordination de l'Économie et du Commerce (COOR). La validité des bons s'étendait de janvier à fin avril 2022.

À la suite de cette action, la Ville a mené une consultation auprès des commerces participants. Une petite trentaine d'entre eux y ont répondu. Cet échantillon non représentatif indique avoir reçu au total environ 800 bons, pour une valeur d'environ CHF 12'000.

Forte visibilité

S'il est difficile de chiffrer l'effet sur le chiffre d'affaires, la Municipalité retient que plus des trois quarts (76%) des commerçantes et commerçants ayant répondu à la consultation souhaitent réitérer l'expérience. En effet, la plupart des commerces ont apprécié la forte visibilité offerte par le Passeport morgien.

La Municipalité de Morges souhaite réitérer cette action en 2023 en tenant compte des retours des participant·es à l'édition 2022.

La Municipalité

Morges, le 19 août 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population – tél. +41 78 623 56 05

M. Pascal Rocha da Silva, délégué à la promotion économique – tél. +41 79 359 15 78
